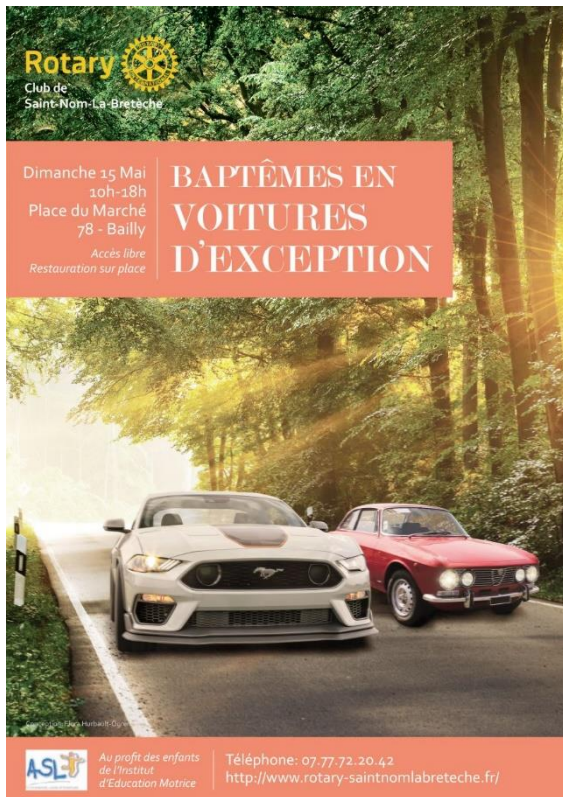


BAPTÊMES EN VOITURES D'EXCEPTION 2022

Action du Rotary Club de Saint Nom-la-Bretèche au profit des enfants de l'IEM (Institut d'Éducation Motrice) de Bailly



Avertissement : La santé et la sécurité de nos visiteurs, chauffeurs, sponsors et des membres de notre club Rotary sont une priorité. Notre club prendra les mesures nécessaires pour que l'évènement se déroule dans le respect des règles arrêtées par les Pouvoirs publics pour limiter la propagation du COVID-19.

Lieu et date :

- Le dimanche 15 mai 2022 de 10 h à 18 h
- Place du Marché de Bailly, 78870 Bailly (GPS: Rue du marché)

L'évènement 2022

- Journée consacrée à l'organisation de tours de 15 min payants dans des voitures d'exception (Prestige, Sport et Classic) pour les visiteurs. Les propriétaires/chauffeurs de ces voitures mettent à disposition leurs véhicules et leur temps bénévolement.
- L'organisation de la journée a été revue afin de rendre l'évènement plus fluide et ludique pour les chauffeurs ainsi que pour le public.
- La tarification a été réétudiée afin de valoriser au mieux la qualité exceptionnelle des voitures et le temps des chauffeurs (suggestion des chauffeurs qui, venus aux Baptêmes 2021, ont participé à une rencontre-bilan avec le club au mois d'octobre).

Organisateurs

- Club Rotary de Saint Nom-la-Bretèche

- Club Rotaract « Les Fous du Roy »
- Avec le soutien de la Mairie de Bailly

Préparation : Inscription en ligne

Les chauffeurs sont priés de s'inscrire au préalable sur la page de notre club sur le site HelloAsso (choix de billet 1) :

Inscriptions Baptêmes en voitures d'exception 2022

Merci de nous indiquer si vous souhaitez participer avec le même véhicule qu'en 2021. Dans le cas contraire, merci de remplir le formulaire et de télécharger une photo de la voiture avec laquelle vous viendrez (2Mo max). Nous classerons votre véhicule dans l'une des 3 catégories Classic, Prestige et Sport, auxquelles sera affectée une tarification adaptée.

Sur la base de ces informations, nous créerons des fiches techniques présentant vos voitures, que nous vous remettrons.

Déroulement de la journée du 15 mai 2022

- Un accueil permanent des chauffeurs sera assuré.
- A son arrivée, chaque chauffeur indiquera sa plage horaire de présence et le nombre de tours qu'il proposera. Pour chaque voiture, il sera édité un nombre de jetons numérotés à vendre correspondant au nombre de tours qu'aura déclaré effectuer son propriétaire.
- Café d'accueil à partir de 8 h30
- Stands dédiés à la vente des jetons, de préparations alimentaires et rafraîchissements
- Animations avec, notamment, présentation des véhicules qui transportent les enfants de l'IEM
- A 18h30, cocktail avec les chauffeurs et sponsors, photographies de groupe

L'opération BAPTÊMES EN VOITURES D'EXCEPTION 2022 organisée par le Rotary Club de Saint Nom-la-Bretèche consiste en un rassemblement de propriétaires de véhicules de collection et de prestige pour faire effectuer des promenades payantes à des tiers, dans le respect du Code de la Route, au profit des enfants de l'I.E.M. de Bailly.

Le propriétaire de la voiture engagée est conscient de l'esprit de cette manifestation caritative et l'accepte. Il doit être en possession d'un permis de conduire en cours de validité. Il fait son affaire personnelle de l'assurance automobile Responsabilité civile vis-à-vis des tiers. Il lui est demandé de vérifier l'étendue de ses garanties auprès de son assureur avant la participation à BAPTÊMES EN VOITURES D'EXCEPTION 2022, en particulier quant à sa possibilité de pouvoir emmener des tiers en tant que passagers.

Les véhicules doivent être conformes au Code de la Route et notamment être munis d'un certificat d'immatriculation, d'un certificat de contrôle technique et d'un certificat d'assurance valable. Ces documents seront validés avant tout premier départ dans le cadre de BAPTÊMES EN VOITURES D'EXCEPTION 2022. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des dégâts et problèmes qui surviendraient sur les automobiles lors de l'événement, quelle qu'en soit la nature.

Le propriétaire autorise le Rotary Club de Saint Nom-la-Bretèche ou son photographe à reproduire et exploiter son image ou de son véhicule fixée dans le cadre de photographies de l'évènement BAPTEMES EN VOITURES D'EXCEPTION. Cette autorisation emporte la possibilité pour le photographe d'apporter à la fixation initiale de l'image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. Le photographe pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans sur les territoires : monde, tous pays. La présente autorisation d'exploitation du droit à l'image est

consentie à titre gratuit. La signature de ce dossier d'engagement ou l'inscription sur le site font preuve de l'acceptation de toutes les clauses et conditions ci-dessus.